

# Gestion concertée des ressources communes à l'agriculture et à l'élevage dans le terroir de Madougou en zone sahélienne du Burkina Faso

---

J. S. Zoundi<sup>1</sup>, J. N. Traoré/Gué<sup>2</sup>, J-P. Tiendrébéogo<sup>3</sup>

## Résumé

Des activités de diagnostic participatif ont permis d'identifier dans un village typique du Sahel burkinabè, les contraintes et les potentialités liées à la gestion des ressources naturelles, ainsi que les systèmes d'utilisation des pâturages. L'environnement politique et les conflits fonciers ont été également explorés. Un test organisationnel de conduite du bétail au pâturage, basé sur une utilisation rotative (sur un cycle de 15 jours) des réserves pastorales, a alors été conduit d'une façon collégiale avec les membres de la communauté. Les résultats montrent un impact technique positif. Les contributions spécifiques des espèces herbacées annuelles dans les réserves pastorales où le dispositif expérimental a été respecté ont été améliorées. Les populations ont constaté la régénération ou la réapparition d'espèces herbacées disparues sous l'effet des tondes fréquentes et des piétinements inhérents.

Sur les plans social et institutionnel, les répondants notent le renforcement de leurs capacités à négocier et à auto-planifier des actions concertées de développement.

Aussi, les réalités historiques, sociales et culturelles ont-elles été valorisées, à travers des séries de concertations entre anciens maîtres et anciens esclaves, chacun investi dans son rôle d'acteur et dans ses rapports avec l'environnement et avec les autres.

Les limites de ce travail sont d'ordre juridique et/ou institutionnel et organisationnel.

**Mots-clés :** intégration agriculture-élevage, développement participatif des technologies, gestion rotative des pâturages, conflits.

## Non-conflictual crop and livestock common resources management at Madougou, a Sahelian village of Burkina Faso

### Abstract

The research was conducted in a typical village in the Sahelian zone of Burkina Faso, where a rapid rural appraisal diagnosis was conducted to apprehend farmers perception on the trends of both the arable and sylvo-pastoral lands resources and uses. The policy environment and land use conflicts were investigated as well. A rotational grazing management experiment was next carried out in full participatory way at

---

<sup>1</sup> Zootechnicien, chargé de recherches, chef de la cellule de liaison recherche-développement ; Direction de l'INERA, 04 BP 8645 Ouaga ; Tél. (226) 50 34 02 70/50 34 71 12 ; 70 23 92 16 ; inera.direction@fasonet.bf ; jeansibiri\_zoundi@yahoo.fr

<sup>2</sup> Sociologue, Ingénieur de recherche dans le Programme GRN-SP INERA Farakoba ; 01 BP 910 Bobo 01. Tél. (226) 70 28 56 64 ou 20 97 33 78 ; traorejulienne@hotmail.com ; guejulienne@yahoo.fr

<sup>3</sup> Agro-pastoraliste, ingénieur de recherches ; INERA Kamboinsé ; tél. 76 65 62 22 ; jptiendrebeogo@yahoo.fr

community level. The results show that the options affect positively the common ranges resources base where the experimental procedures were fully respected. This confirms that natural resources strategies to limit the degradation of natural resources in the Sahel have to be based on holistic approach involving all actors and their surrounding social and biophysical environments characterized by constraining juridical, institutional and organizational factors.

**Keywords:** Integrated crop and livestock production activities, participatory technology development, rotational grazing management, conflicts.

## Introduction

Au Burkina Faso, les systèmes de production agricole et animale sont tributaires des ressources naturelles et des systèmes fonciers en vigueur (contrôle social et politique, accessibilité aux ressources). Ainsi, au fur et à mesure que ces ressources s'amenuisent et que la demande augmente, la compétition devient inévitable entre les usagers pour y avoir accès.

Le village historique de Madougou situé dans l'extrême Nord-Ouest du Burkina Faso dépend coutumièrement du canton historique du « Foy » et administrativement du département de Banh (OUEDRAOGO, 1988). Il était une zone à vocation première pastorale. Cependant, depuis les sécheresses des années 1970 et 1980 qui ont appauvri les pasteurs, les systèmes de production ont évolué vers l'agropastoralisme sous les effets conjugués d'une sédentarisation des pasteurs et d'une forte migration d'agriculteurs mossi à la conquête de terres légères sableuses et à bonne réserve d'eau facilement utilisable. En 1952, la loi coloniale avait établi un droit usufruitaire sur les terres arables après cinq années de culture continue. Ces mutations ont affaibli les règles traditionnelles établies depuis l'apogée de l'empire peul du Macina (FORD, 1982) régissant l'accès aux ressources pastorales (pâturages, points d'eau, cures salées, pâturages anthropiques de résidus de culture, etc.). Le seul interdit limitant l'accès des parcours dans le Foy était le mauvais état sanitaire des troupeaux.

En 1975, les populations, s'inspirant de ces anciennes règles, ont mis sur pied un mécanisme local de régulation et de gestion des réserves pastorales. Le but visé était de mieux maîtriser les actions des hommes et des animaux sur les ressources fourragères en dégradation suite aux effets du piétinement et au broutage sélectif de bonnes espèces fourragères sur les aires de pâturage en continu. Ce mécanisme traduisait les capacités d'adaptation des normes coutumières. Il avait permis d'une part, de rétablir l'ensemble des règles (interdiction d'émondage de certaines espèces ligneuses, exclusion des animaux malades des espaces pâturés, respect de la circulation des animaux à travers les pistes à bétail tracées, etc.), et d'autre part, de responsabiliser certains acteurs auxquels étaient reconnues des prérogatives de contrôle, de répression et/ou de règlement des conflits (agents forestiers villageois, instance de répression des contrevenants et de règlement des conflits, etc.).

Au plan national, la Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) lancée sous la Révolution, en 1984, avait redéfini les droits fonciers et pastoraux pour assurer un meilleur devenir social et économique du monde rural. Elle s'est appuyée sur l'autorité et le contrôle des terres par l'Etat et érigea des règles locales d'exploitation et de gestion des ressources qui ont dérouté les destinataires finaux. Le flou lié aux incompréhensions de la RAF et les actes d'occupation des terres autour des points d'eau, l'expansion des défriches des terres réservées traditionnellement aux pâturages et aux pistes à bétail sans aucun recours à cette instance locale, ont rendu ces

règles et instances endogènes désuètes et accentué le processus de dégradation des ressources pastorales. Cela est désormais manifeste par : (i) la diminution des terres de pâturage et le surpâturage des zones résiduelles de parcours ; (ii) l'augmentation des terres arables sans couverture végétale pendant une longue période de l'année et qui sont érodées lors des pluies orageuses des débuts de saison pluvieuse par ruissellement ; (iii) l'exacerbation des conflits sociaux. Les exploitations agro-pastorales familiales se retrouvent ainsi dans un cercle vicieux et essayent de survivre dans l'immédiat en compromettant les bases de leur survie à long terme. Il en résulte qu'à l'échelle des communautés, la pratique intégrée de l'agriculture et de l'élevage devient conflictuelle. Des conflits sociaux naissent entre groupes socioprofessionnels dont l'activité économique est dominée soit par la production céréalière, soit par les productions animales. Cela n'est pas un fait nouveau, puisqu'il a été largement signalé dans de nombreux travaux dans le Sahel (GUEYE, 1994 ; HAMILTON et DAMA, 2003). C'est dans un tel contexte (où le potentiel de conflit a pris le pas sur celui de l'harmonie) que nous avons accompagné la communauté de Madougou, tout en nous laissant guider par ce qu'elle pense, sait, vit et est capable de faire. Notre investigation a consisté en un test organisationnel de conduite de troupeaux au pâturage, basé sur une utilisation rotative des réserves pastorales. Les objectifs visés sont de renforcer les capacités de gestion des ressources naturelles des acteurs à la base, de restaurer le couvert herbacé productif et de donner lieu à une meilleure régénération des jeunes plantes ligneuses négativement affectées par une forte fréquentation du pâturage en continue.

L'hypothèse générale est qu'il est possible d'atténuer l'état d'amenuisement actuel des ressources pastorales en pratiquant une tonte raisonnée, peu fréquente pour permettre la remontée biologique (quantitative et qualitative) d'espèces plus productives par la technique d'exploitation rotative des pâturages.

## **Matériel et méthodes**

La mise en œuvre du test a obéi à des cheminements ou étapes obligatoires pour aboutir à une action basée sur les principes du développement participatif de technologies (DPT) qui implique aussi bien des aspects organisationnels, sociaux que techniques.

### **Première étape : le diagnostic participatif par la méthode active de recherche participative (MARP)**

L'interview semi-structurée (ISS) a été le principal outil utilisé dans cette MARP. Des données secondaires ont permis d'étayer les résultats des interviews. Ce diagnostic visait une meilleure compréhension des systèmes de représentation, les perceptions communes des différents acteurs sur la dynamique de la disponibilité qualitative et quantitative et de l'accessibilité aux ressources foncières et pastorales ainsi que les modalités traditionnelles de leur gestion pour l'élevage et l'agriculture. Ce diagnostic avait également pour but d'identifier des critères endogènes d'évaluation de la qualité des pâturages naturels. Les interviewés dans le village comprenaient les groupes cibles suivants : les anciens chefs de lignage, les bergers, les propriétaires de troupeaux et membres de l'ancienne instance de régulation de la gestion des ressources naturelles.

## **Deuxième étape : l'enquête sur la dynamique des conflits**

Elle a consisté à répertorier à partir des registres de la préfecture de Banh tous les conflits ayant eu lieu depuis l'existence de la préfecture et d'en mesurer la dynamique. Une enquête complémentaire a été faite auprès de personnes ressources telles que le chef du Foy, le délégué administratif de Madougou, les agents locaux de services de vulgarisation agricole et de la police forestière (chargés très souvent d'établir les constats de dégâts de champs et le préfet. Enfin, une interview avec quelques anciens ou actuels protagonistes a permis de préciser certains résultats.

## **Troisième étape : la mise en œuvre du test organisationnel de gestion des pâturages**

Un processus préliminaire de concertation, d'information et d'implication de toute la population ou groupes cibles a précédé celui de l'expérimentation proprement dite. Il a consisté à informer, sensibiliser et organiser les utilisateurs en vue de la mise en œuvre du test. La concertation a commencé entre un noyau de responsables des campements, détenteurs (propriétaires ou gérants des animaux confiés) de la presque totalité du bétail (les bovins surtout) et des droits fonciers « partagés » avec leurs anciens esclaves (les Rimaïbé) pour couvrir ensuite toute la population (jeunes et personnes âgées, hommes, femmes ou filles, autochtones ou migrants). Le préfet de Banh et le responsable du service décentralisé de l'Environnement et du Cadre de Vie se sont impliqués à un moment où leur présence ou participation était nécessaire (connaissance des règles foncières et d'émondage non destructeur des arbustes par exemple). Des séances de réunions villageoises et par quartier ont servi de cadre à ces concertations, discussions et sensibilisation.

Selon le parcellaire, des arbres ont été marqués à la peinture afin de mieux indiquer aux bergers les débuts ou les fins de chaque sous-réserve. Un panneau de signalisation fixé à chaque entrée d'unité pâturée rappelait aux bergers les espaces pâturés concernés par le test. Deux représentants par campement avaient la responsabilité de sensibiliser davantage et de faire respecter les décisions ou compromis. Ce sont, le plus souvent, les personnes jouant déjà ce rôle ou les plus âgées et les plus écoutées et respectées. Le cycle de rotation du pâturage était de 15 jours.

## **Quatrième étape : le suivi-évaluation du test**

### **Evaluation des capacités organisationnelles des utilisateurs : le respect du plan de pâturage**

Des observations directes ont été faites à dix jours d'intervalle sur les parcours autorisés ou temporairement défendus. L'observation a consisté à prendre des informations sur des indicateurs de performance ou de non-performance : respect ou non du dispositif, profil des bergers « obéissants » ou non (c'est-à-dire ceux présents sur les parcours temporairement mis en défens). Leur identification portait sur des variables tels que l'âge, le campement d'origine, le niveau d'information sur le déroulement et les enjeux de l'expérimentation, la source de l'information, la taille approximative du troupeau, sa composition, leurs opinions et suggestions.

### **Suivi de la dynamique de la végétation**

Deux inventaires floristiques ont été effectués en septembre 2000 et en fin de test en septembre 2002. La méthode des points quadrats alignés de Daget et Poissonet (BOUDET, 1978) a été

utilisée. Cette méthode consiste à tendre horizontalement sur le tapis herbacé une cordelette graduée de 20 m, puis on recense tous les 20 cm toutes les espèces herbacées dont les organes aériens sont en contact avec une baguette disposée perpendiculairement à chaque graduation. La méthode a permis d'évaluer la contribution spécifique (Csi.) de chaque espèce dans le couvert herbacé. Pour le remplissage des fiches de relevés, les noms locaux des espèces ont été utilisés sur le terrain.

## Résultats

### Perception paysanne de la dynamique de l'utilisation des ressources naturelles pour les productions agropastorales

Selon les résultats de la MARP, les sécheresses récurrentes ont entraîné des changements profonds dans les systèmes de production et une dynamique dans l'utilisation des ressources naturelles. Ces résultats montrent bien que les populations ont une perception claire de ces évolutions. A Madougou, l'élevage a été la première vocation des communautés de pasteurs Peul détentrices de la majorité des terres, quoique leurs anciens esclaves les Rimaïbé et les migrants Mossi s'adonnent à l'agriculture. Sous l'effet des pertes de troupeaux et avec la sédentarisation des pasteurs, les populations ont adopté un système agro-pastoral. Les éleveurs purs ont appris à cultiver et les agriculteurs à pratiquer l'élevage. Néanmoins, ceci n'a pas toujours occasionné une meilleure intégration de l'agriculture et de l'élevage. Une des conséquences est la rupture de la complémentarité entre l'agriculture et l'élevage, les rapports entre ces deux activités devenant de plus en plus concurrentiels. En effet, l'intégration des deux systèmes ne s'est pas faite sans dommages surtout depuis les incompréhensions créées par la RAF en 1985. Dans le meilleur des cas, ces changements ont renforcé l'utilisation du fumier. Dans le pire des cas, les défriches sont faites pour satisfaire les nouvelles demandes de nourriture sous l'effet de la pression démographique. Il y a également, le glissement des champs vers les bas-fonds et autour des autres points d'eau où sont pourtant abreuvés les animaux pendant les premiers mois de la saison sèche.

La perception des contraintes, des niveaux de disponibilité et d'utilisation des ressources communes à l'agriculture et à l'élevage, diffèrent selon les groupes socioprofessionnels. En effet, les éleveurs-agriculteurs trouvent que les pâturages sont de plus en plus insuffisants. Les conflits liés aux dégâts d'animaux dans les champs sont dus à l'occupation des pistes à bétail par des champs. Selon eux, la solution réside uniquement dans la délimitation (respect des pistes à bétail tracées avec l'intervention du Projet Vivrier Nord Yatenga) et la réduction des surfaces cultivées (intensification de l'agriculture) et une utilisation rationnelle du potentiel fourrager actuellement dégradé (intégrant des stratégies de régénération qualitative des espèces fourragères herbacées ou ligneuses).

A l'opposé, les agriculteurs-éleveurs se disent obligés d'accroître les superficies (le niveau de fertilité des sols ayant baissé) cultivées pour satisfaire l'augmentation de la demande en céréales, sous l'effet de la croissance démographique. Aussi, estiment-ils que le développement de l'agriculture doit précéder celui de l'élevage. Les besoins alimentaires des hommes sont pour eux prioritaires par rapport à ceux des animaux et le surplus agricole dégagé permet d'acheter les animaux.

Les membres de tous les deux groupes reconnaissent la nécessité de l'intégration entre l'agriculture et l'élevage dans l'objectif de la gestion du risque climatique et de la baisse de la fertilité des sols. En effet, bien que tous reconnaissent que la concurrence ou l'utilisation conflictuelle des ressources communes (la terre, le fourrage, le fumier, les points d'eau, la main d'œuvre et le capital) est inévitable ils pensent qu'elle devra être régulée.

### **Le contexte socio-politique général : une autre source de désorganisation**

A Madougou, la chefferie est actuellement détenue par les Rimaïbè, anciens captifs des Peul. Néanmoins, on parle également de chef Peul de Madougou ou de Borio (pour Tambania Aliou Belko et Saliou BARRY avant leurs décès). Le représentant du lignage gère au mieux le patrimoine foncier qu'il est censé connaître, et son rôle se limite à cela.

Moussa Sawadogo, descendant de la première famille mossi est aussi appelé « Chef des Mossi ». Lui aussi est uniquement le représentant et le porte-parole de la communauté mossi. Tous ces chefs sont associés aux activités du village, mais cette association est une pratique récente.

Si la représentation chez les Peul correspond à l'organisation traditionnelle dans le clan, la représentation des Rimaïbè et des Mossi est d'une émanation récente. C'est aux fins de collecter les impôts coloniaux que ces chefferies ont vu le jour, avant de se perpétuer en représentations après la disparition des impôts.

A Madougou, les groupes ethniques traditionnellement hors des circuits du pouvoir ont essayé, quelquefois avec succès, surtout sous la Révolution, de le récupérer en leur faveur. C'est dans ce sens que tout représentant local de l'Administration est autant courtoisé que rejeté, en fonction de l'enjeu qu'il arbitre.

Selon la majorité des répondants, la superposition des droits modernes et traditionnels justifie et sous-tend les difficultés actuelles d'une gestion concertée des ressources naturelles et les comportements actuels des « désobéissants » endogènes et exogènes surtout ceux extérieurs au groupe (tableau I).

**Tableau I.** Evolution du contexte socio-politique : les sources de la désorganisation

Epoque	Contexte	Pouvoir local	Gestion de RN
Période coloniale 1827-1899	Epoque féodale	Relations hiérarchisées de dominance (les Rimaibé esclaves des Peul)	- Formes traditionnelles de concertation et normes sous l'égide du chef Peul du Foy - complémentarité dans l'exploitation des ressources
Période coloniale, phase de destruction de la société traditionnelle Peul : 1899-1914	Gouvernance dictée par le colon	- Multiplication des entités et des chefs	- gestion par le cantonnement : chacun chez soi, suppression de la mobilité des troupeaux - évolution vers un état d'anarchie
Période coloniale, phase de rétablissement de la hiérarchie antérieure : 1914-1960	Gouvernance plus directe	Chef de canton, relais au niveau local (conseillers)	- Tentative de rétablissement de la forme de gestion antérieure basée sur la complémentarité des espaces, concertation par les structures traditionnelles contrôlées
Période l'Indépendance ; Premières décennies : 1960-1983	Gouvernance des structures nationales sur les mêmes bases que pendant la période coloniale	Statu quo	Statu quo
Période Révolutionnaire : 1983-1987	- Table rase des structures politiques coloniales - Conseil National de la Révolution «les 3 luttes».	- Abolition de la chefferie traditionnelle  - Comité de Défense de la Révolution (CDR)	Règlements de comptes
Période de rectification et de retour à l'Etat de droit depuis 1988	- «Démocratisation» du pouvoir	-Responsable Administratif Villageois ;	-Vide législatif entre droit moderne et traditionnel -Accroissement de l'anarchie «réhabilitation» (formelle) de la chefferie traditionnelle -CVGT mis en place se sont révélés non opérationnels -Expression d'intérêts individuels aux dépens des intérêts communs

Sources : BANHAF *et al.*, 2000

## La gestion des ressources et ses enjeux : les types de conflits

### Les conflits dus aux dégâts des champs par les animaux

Selon les agents locaux des services étatiques qui ont en charge de faire exécuter les lois et de régler les conflits, les litiges les plus récurrents sont liés aux dégâts des champs par les animaux. Ces conflits se sont exacerbés avec l'occupation des pistes à bétail par les agriculteurs.

### **Les conflits dus au « grignotage » non autorisé des réserves pastorales**

Ces conflits sont incités par les actes d'extension des superficies emblavées conduisant au « grignotage » des flans des réserves pastorales par les agriculteurs migrants Mossi, dans l'objectif d'étendre leurs champs, sans autorisation des détenteurs de droits, les Peul ou les Rimaïbé. Ces derniers sont souvent mis devant le fait accompli lorsqu'ils constatent que les superficies emblavées par leurs « hôtes » (les Mossi), sont au-delà des bornes autorisées au départ.

### **Les conflits de prestige : conflits latents**

En dehors des conflits liés aux dégâts dans les champs, les autres conflits fonciers évoqués, opposant le plus souvent allochtones Mossi à autochtones Peul ou Rimaïbé, renvoient le plus souvent à des raisons latentes, voilées, différentes des raisons apparentes.

La mise en jachère ou plantation d'arbres sur parcelle prêtée sans en demander la permission suscite des inquiétudes de la part du détenteur du droit de propriété qui peut mettre fin au contrat. En effet, dans les faits, c'est si l'exploitant interrompt la mise en valeur de la parcelle qu'il peut perdre son droit. De ce point de vue, il est impossible pour les agriculteurs mossi de laisser des champs en jachère, car ceux-ci retourneraient aux propriétaires. En dehors de la culture des céréales, ils sont tenus d'informer les donateurs pour toutes autres activités, notamment la plantation d'arbres fruitiers. Il y a une ambiguïté concernant ce droit, actuellement manipulé de part et d'autre.

Néanmoins, dans la dynamique, certains Mossi pensent pouvoir utiliser leurs champs comme ils veulent, sans se référer aux donateurs (planter des arbres fruitiers, prêter hors de la famille à un autre Mossi), d'autres affirment ne pas pouvoir le faire. Certains disent avoir besoin de renouveler la demande d'installation et d'accueil, à chaque génération, en particulier à la mort du chef de famille. D'autres disent n'avoir pas besoin de le faire. «Le droit n'est pas pour nous, mais les faits s'imposeront à tous», semblent dire les Mossis, à mots à peine couverts.

L'occupation volontaire des pistes à bétail ou des espaces pâturés : ces conflits opposent les anciens maîtres, les Peul aux anciens esclaves, les Rimaïbé. Ces types de conflits entre autochtones (Peul et Rimaïbé) sont rares. Ils sont mentionnés par le campement de Borio qui évoque ses difficultés d'accès à une réserve pastorale, dont la piste d'accès avait été tracée dans le cadre du Projet Vivrier du Nord-Yatenga (PVNY) en 1989, et qui est actuellement exploitée comme champs de cultures. Le conflit est dû au fait qu'historiquement (et en ce qui concerne les droits fonciers), il s'est d'abord agi de droits délégués, au sens où la possession foncière des Rimaïbé était initialement une délégation des droits de leurs anciens maîtres. A deux ou trois générations en arrière, l'acte de défriche initiale n'était nécessairement pas une délégation conclue, mais une entreprise des Rimaïbé. C'est ce qui ressort des entretiens qui, malgré une projection idéologique des intéressés, traduisent quand même le réel de leur vécu.

Le conflit lié à l'usage commun des réserves pastorales : le conflit de Yagonon. Ce conflit entre Yagonon (village Rimaïbé) et Borio (campement Peul) perdure depuis 1999. Le conflit a éclaté quand un Rimaïbé du nom de Barry Alboury du village de Yagonon s'est installé au cœur de la réserve pastorale, sous prétexte que cet espace appartenait à ses parents qui l'ont exploité puis mis en jachère. Depuis, les défriches se font progressivement chaque année. Pourtant, selon les Peul de Borio, cet espace toujours utilisé comme sous-zone pastorale leur appartient et n'a



jamais été exploité pour des activités agricoles. Malgré le verdict signé du greffier en chef du Tribunal de Grande Instance de Ouahigouya qui est favorable aux Peul et condamne l'agriculteur Rimaïbé à quitter les lieux, on constate aisément que le cœur de ce dispositif pastoral Ouest est, chaque année, défriché par l'occupant rejoint de plus en plus par d'autres Rimaïbé.

### **Les mécanismes de règlement des conflits**

Les mécanismes de règlement des conflits sont utilisés par (i) une instance locale du village (le délégué administratif de Madougou, assisté par l'ensemble des notables de chaque composante sociale) ; (ii) une instance locale du département, auprès du chef Peul du Bahn avec un collègue de 21 notables. A ces deux niveaux (locaux), la résolution se fait souvent à l'amiable ; (iii) l'instance administrative moderne composée du préfet et des agents locaux des services étatiques (agriculture, élevage, environnement). Les dégâts sont, à ce niveau, estimés à partir des constats et l'indemnisation est prononcée pour le berger ou propriétaire du troupeau à partir de certaines normes ; (iv) l'instance juridique provinciale : le tribunal de première instance de Ouahigouya (pour un seul cas opposant le campement Peul de Borio à celui de Yogono).

### **Aspects positifs de l'expérimentation : l'utilisation rotative des réserves pastorales**

#### **Impact social et/ou institutionnel**

De façon générale, le test social a permis de « réveiller » le dynamisme local que plusieurs facteurs conjugués avaient contribué à rendre non fonctionnel. L'expérimentation a utilisé de « bonnes portes d'entrée » en ayant eu recours à des personnes ressources influentes dans ledit domaine qui ont négocié le compromis et défini les règles. Ces pionniers qui s'étaient résolus à un pessimisme, ont retrouvé confiance en eux-mêmes et leur ambition est de garantir l'alimentation de leurs troupeaux dans un futur lointain. Le travail a donc permis le développement de leurs compétences dans la négociation. Le test a contribué à sensibiliser et à faire prendre plus conscience de la nécessité de se réorganiser pour une meilleure utilisation et valorisation des ressources naturelles. Les acteurs ont compris qu'ils devraient accepter de « sacrifier » les objectifs et intérêts actuels, exprimés à travers des actes et une vision à court terme, au profit d'actions visant le moyen ou le long terme. L'appropriation d'une vision à long terme a donc été effective.

Il y a donc eu un renforcement des capacités locales à auto-planifier des actions de développement et à cultiver l'esprit de partenariat. Les acteurs, suivant leurs calendriers et leurs circuits de pâturages sont identifiés en groupes d'utilisateurs par unité pâturée (incluant différentes brousses). Ils ont établi le parcellaire, décidé du jour du début de l'expérimentation et du type de sous-parcellaire des réserves. Cela traduit leurs capacités d'élaboration, de planification, d'exécution et d'évaluation des actions de développement.

Les réalités historiques, sociales et culturelles ont été valorisées à travers les séries de concertations entre anciens maîtres et esclaves.

Enfin, nous avons remarqué des « dérives positives induites », liées à l'interprétation sociale de toute initiative commune, par chacun et en rapport avec ses intérêts ou préoccupations. Comme exemple de ces dérives positives dans ce processus, certains éleveurs (devenus agriculteurs) voient dans la fixation des panneaux (dont la confection a été demandée par eux), une délimitation définitive et protégée des espaces pastoraux et certains agriculteurs (devenus éleveurs), celle

des espaces cultivables au-delà de laquelle la pâture n'est pas permise (il s'agit ici, de dérives ou contresens positifs induits de l'extrémisme). Ces dérives, tant qu'elles peuvent permettre d'atteindre l'objectif, ne sont pas nuisibles.

### De l'involution des conflits dans l'UAP

Annuellement, la préfecture de Banh recensait en moyenne, une trentaine de litiges dans le département, dont une dizaine dans le village de Madougou. Cependant, depuis 2000, cette moyenne est en baisse (figure 1). Selon l'inventaire, il n'y a eu que quatre litiges annoncés en 2002. Parmi les anciens litiges, beaucoup ont connu leur résolution définitive. On remarque aisément, une réduction sensible des conflits et plus particulièrement ceux liés aux dégâts des champs par les animaux.

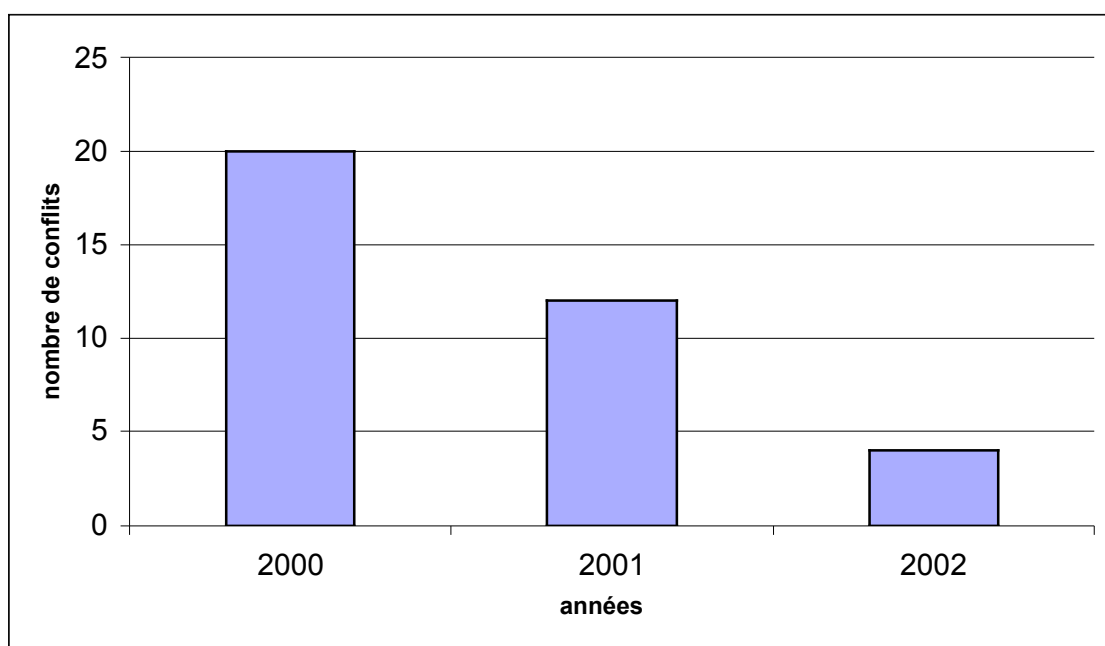


Figure 1. Evolution du nombre de conflits.

### Impact technique

Les résultats indiquent que dans les principales unités de pâturages dans le terroir que sont les brousses de Dimsini, Delgani et Borio, il y a une nette amélioration de la contribution d'espèces productives ( $Csi > 4\%$ ) qui sont pâturables en toute saison tel que *Schoenefeldia gracilis*, *Brachiaria distycophylla*, *Eragrostis tremula* et *Zornia glochidiata* ; cette dernière est une petite légumineuse indicatrice de forte intensité de pâturage (tableau II).

**Tableau II.** Estimation de l'évolution de la qualité des pâturages par la contribution des espèces (Contribution spécifique Csi) :  
graminées annuelles

Nom de l'espèce en fullfuldé	Brousse de Delgani :		Brousse de Borio :		Brousse de Bassi :	
	Csi en 2000	Csi en 2002	Csi en 2000	Csi en 2002	Csi en 2000	Csi en 2002
<b>Graminées annuelles</b>						
<i>Andropogon pseudapricus</i>	Siiko	22,6	16,85	2,47	-	2
<i>Andropogon mutabilis</i>	Se ookoré	1,38	-	3,53	-	-
<i>Brachiaria deflexa</i>	Pagguri	-	-	-	-	-
<i>Brachiaria disticophylla</i>	Djoborou	0,80	12,63	3,6	0,37	4,30
<i>Brachiaria xantholeuca</i>	Pagguri	3,34	-	-	-	-
<i>Cenchrus biflorus</i>	Kebe	0,36	-	0,42	-	-
<i>Dactyloctenium aegyptium</i>	Buruuge	0,44	-	0,21	-	2,47
<i>Eragrostis tremula</i>	Buruudi	0,51	1,81	0,07	13,59	21,97
<i>Eragrostis tenela</i>	Buudi	-	5,70	0,49	6,58	1,24
<i>Loudetia togoensis</i>	Selbo	-	1,19	27,8	6,14	27
<i>Michrochloa indica</i>	Burdi	0,73	-	1,62	-	-
<i>Panicum laetum</i>	Pagguri	1,38	-	0,07	-	-
<i>Pennisetum pedicellatum</i>	Bogodollo	2,18	-	1,2	-	0,33
<i>Setaria pallidifusca</i>	Lassoul dawadè	-	6,83	0,85	4,46	13
<i>Schoenefeldia gracilis</i>	Koudelkoladè	20,3	8,61	3,52	2,36	3,95
<i>Schyzachyrium exile</i>	-	0,36	-	0,71	-	25
<i>Sporobolus festivus</i>	Mbalbaldi	-	-	-	-	17,95

**Tableau II (suite).** Estimation de l'évolution de la qualité des pâturages par la contribution des espèces (Contribution spécifique Csi) : légumineuses et autres espèces

Nom de l'espèce en fullulé	Brousse de Delgani :		Brousse de Borio :		Brousse de Bassi :	
	Csi en 2000	Csi en 2002	Csi en 2000	Csi en 2002	Csi en 2000	Csi en 2002
<b>Légumineuses</b>						
<i>Alysicarpus ovalifolius</i>	0,22	-	0,21	-	4,00	0,71
<i>Blepharis linearifolius</i>	-	0,12	-	0,35	-	-
<i>Blepharis maderaspatensis</i>	-	0,14	-	0,80	-	-
<i>Cassia mimosoides</i>	-	1,68	-	0,38	3,61	13,38
<i>Cassia obtusifolia</i>	0,22	-	0,49	0,10	-	-
<i>Indigofera simplicifolia</i>	0,15	-	-	-	-	-
<i>Zornia glochidiata</i>	13,5	23,3	18,5	25,20	9,6	17,60
<b>Autres espèces</b>						
<i>Borreria deflexa</i>	0,07	-	-	-	-	-
<i>Borreria radiata</i>	10,3	16,85	1,76	10,6	5,22	-
<i>Borreria stachydea</i>	0,07	-	4,09	-	-	0,75
<i>Cyperus rotundus</i>	-	-	0,07	-	-	-
<i>Ipomea eriocarpa</i>	0,22	-	-	-	-	-
<i>Leptadenia hastata</i>	0,29	-	1,20	-	3,21	-
<i>Leucas martinicus</i>	-	-	0,07	-	-	-

Les résultats de l'inventaire floristique permettent également de valider les observations des bergers au cours de la saison pluvieuse de l'année 2001. En effet, il y a une réapparition de *Blepharis linearifolius* (Guirngal) et de *Blepharis masupilentis* (Takabal) dans les unités de pâturage de Borio et de Delgani où l'amélioration de la participation des espèces productives au cortège floristique et donc à la biomasse fourragère, a été plus importante. Selon les bergers, ces deux espèces sont les meilleures espèces fourragères de la zone.

*Schoenefeldia gracilis* qui est une espèce pâturée en toute saison, était évaluée non-productrice au début de l'expérimentation avec une contribution inférieure à 4 % en l'an 2000 dans l'unité de pâturage de Dimsini. En 2002, elle a été recensée comme espèce productrice dans cette même unité. *Loudetia togoensis* qui est une espèce caractérisant les pâturages pauvres contribuait pour 27 % dans cette même unité. En 2002, sa contribution était tombée à 8 %.

## Discussion

Les communautés ont une claire perception des ressources de leur milieu ainsi que de leur évolution. Le niveau des ressources et la dynamique dans leur utilisation sont déterminés par des facteurs climatiques et les conditions socio-économiques des exploitations agricoles. Comme cela a déjà été souligné (ZOUNDI, 1997), les sécheresses des années 1973 à 1974 et 1983 ont induit des changements profonds dans les systèmes de production, responsables de la modification dans l'utilisation des ressources pour la production. A Madougou, les communautés de pasteurs qui vivaient principalement d'élevage, ont peu à peu appris à cultiver la terre. A l'opposé, les communautés d'agriculteurs ont appris à élever des animaux. Ces modifications ont marqué le début de la mise en œuvre des stratégies de gestion du risque climatique et ont renforcé l'utilisation du fumier et des résidus de culture, tout comme celle de la culture attelée qui a plutôt servi de moyen pour emblaver plus de superficies que pour l'intensification. Pour OGIER et TIENDREBEOGO (1993), ces stratégies de gestion du risque ont introduit de nouveaux rapports entre les éleveurs traditionnels propriétaires de gros troupeaux et les agriculteurs à travers le développement de contrats de fumure par le parage des animaux aux champs et d'autres modalités d'obtention du fumier.

L'extension des superficies qui a été favorisée plus tard, par le biais du développement de la culture attelée, s'est faite au détriment des pâturages des terres hautes et a aussi provoqué la colonisation des terres de bas-fonds aux conditions hydriques plus favorables. La communauté de Madougou reconnaît pourtant et insiste sur la nécessité de l'intégration entre l'agriculture et l'élevage dans l'objectif de gestion du risque climatique et de la baisse de la fertilité des sols. Les paysans reconnaissent l'actuel usage concurrentiel des ressources communes avec pour enjeu la dégradation des terres et des fourrages. Selon eux, l'importance grandissante des exploitations mixtes, tout en permettant d'intensifier l'agriculture, finira par rendre conflictuelle la pratique des deux activités. En résumé, les contraintes de l'agriculture et de l'élevage qui sont liées aux modifications dans la gestion des ressources sont : la dégradation des terres et de la végétation, la faible disponibilité en eau pour les besoins d'alimentation des hommes et des animaux, les besoins de production de fumure organique et l'insuffisance du fourrage qui se traduit par une disparition des espèces pâturables en toutes saisons.

La lutte pour l'accès aux ressources, le contrôle de ces ressources et les conflits sociaux qui en découlent trouvent leur fondement dans la différence de perception des niveaux de disponibilité

et d'utilisation des ressources communes (TRAORE-GUE *et al.*, 2002). Ainsi, les conflits semblent couvés, latents et comme le dit OUEDRAOGO (1993), « discuter le sens de la prérogative revendiquée par les Rimaïbé, c'est déjà entrer dans le débat de la problématique ». En particulier, c'est apprécier le sens des rapports sociaux entre Peul et Rimaïbé. La dynamique des rapports, autrefois serviles entre les deux groupes socio-ethniques, la certitude du respect du partage de pouvoir (contrôle sur le foncier) est aléatoire, car tributaire de plusieurs facteurs. Les Peul ont pour eux l'histoire dont ils ont modelé le contenu social en fonction du rapport de force politique qui était en leur faveur. Les Rimaïbé présentent les mêmes faits comme dépassés ou dans certains cas, comme à occulter, s'inscrivant avant tout dans l'historicité évoquée par OUEDRAOGO (1993). En effet, les perceptions contradictoires sur la disponibilité des ressources de la terre et leur utilisation sont le reflet de l'environnement socio-politique et sa dynamique avec comme acteurs ou « partis » les Peul éleveurs- agriculteurs et les agriculteurs-éleveurs Mossi et Rimaïbé. Sinon, la seule chefferie politique revendiquée est Peul, et détenue par le lignage Tangao à Banh (OUEDRAOGO, 1993). Cependant, l'évolution démographique de la population à Madougou s'est faite à l'avantage des Rimaïbé et des Mossi qui sont polygames, contrairement aux Peul. Cela peut déstabiliser progressivement l'ordre établi, même les revendications « d'indépendance totale, réelle » n'ont aucune chance d'aboutir. Du reste, les Mossi eux-mêmes viennent de localités où des droits historiques ne sont pas remis en cause. Comme l'a rapporté OUEDRAOGO (1993), les Mossi et les Rimaïbé ont remarqué « qu'il est difficile d'être propriétaire dans le domaine d'un Peul ».

Il est également ressorti que dans la dynamique, le contexte socio-politique du pays, depuis la période coloniale, a été, à un moment ou à un autre, un facteur déterminant dans la gestion, le contrôle des ressources ou l'accès à ces ressources naturelles, donc de leur amenuisement. Ce contexte socio-politique a donc déterminé l'utilisation des ressources naturelles, les comportements, motivations, ou découragements et autres décisions des populations locales dans leur gestion. La Révolution de 1983 a, en fait, constitué le débordement d'une telle tendance, alors sous-jacente, dans une société conflictuelle (OUEDRAOGO, 1993). Le flou créé par la RAF sous la Révolution et le caractère non opérationnel des nouvelles Commissions de Gestion des Terroirs (CVGT) installées grâce à l'intervention du Projet Vivrier Nord Yatenga justifient et sous-tendent les difficultés actuelles de gestion concertée des ressources naturelles.

Il a été dit par exemple que le glissement des champs vers certains bas-fonds et l'exploitation des réserves pastorales, sont consécutifs à la RAF élaborée et adoptée sous la Révolution ; elle qui visait une meilleure gestion et accessibilité aux ressources naturelles et le flou causé par sa compréhension et son interprétation, à savoir que si la terre appartient à l'Etat, elle n'appartient, de ce fait, à personne, sinon à tous, du moins à qui veut l'exploiter. On a souvent négligé ce rôle de l'Etat moderne ou plus généralement, du pouvoir moderne dans ces communautés, ce qui ne signifie pas que tout ce qui était proposé de l'extérieur était refusé, mais était toujours apprécié en fonction d'intérêts défendus ou revendiqués (tableau I). Une Réforme Agraire et Foncière sera par exemple royalement ignorée jusqu'à ce qu'un groupe en connaisse la portée pour son émancipation foncière.

L'examen des conflits a permis de percevoir la dimension des alliances avec l'autorité étatique (BANHZAF *et al.*, 2000 ; BUTARE, 2003 ; FANTODJI, 2003 ; TRAORE-GUE *et al.*, 2002). Le processus de développement participatif de techniques d'exploitation des pâturages a

permis de développer les compétences locales en matière de négociation et de mieux sensibiliser la communauté sur la nécessité de s'organiser pour une gestion non conflictuelle des ressources de base communes à l'élevage et à l'agriculture.

Le travail a donc permis le développement de leurs compétences dans la négociation. Le test a contribué à sensibiliser et à faire prendre plus conscience de la nécessité de se réorganiser pour une meilleure utilisation des ressources pastorales. Cette question de gestion concertée des ressources naturelles est capitale et certains auteurs (BANHZAF *et al.*, 2000 ; TRAORE-GUE *et al.*, 2002 ; BUTARE, 2003) estiment que c'est même un pré-requis à la réussite de l'usage des terres et des ressources naturelles en général (BRUCE et MEARNS, 2002).

Les résultats de l'évaluation technique du test ont permis de valider l'hypothèse que dans un système de pâturage continu, une tonte raisonnée, peu fréquente, permettrait la remontée biologique, quantitative, d'espèces plus productives. L'application de la technique du pâturage rotatif, tout en diminuant la fréquence des tontes et le piétinement sur les espèces les plus appréciées, favorise leur reconstitution et l'augmentation du potentiel fourrager en dégradation. Ces résultats techniques obtenus sont le fruit de l'organisation sociale mise en place par les communautés. L'efficacité de ces modes d'organisation sociale justifie la pertinence des approches visant le renforcement des capacités locales pour une gestion commune des ressources naturelles comme cela a été clairement réaffirmé par BONNET (2000). Dans d'autres terroirs du Sahel, cette organisation sociale a permis effectivement la mise en place de règles ou conventions locales pour une gestion participative des ressources naturelles (HILHORST et COULIBALY, 1998).

## Conclusion

Dans leurs rapports de complémentarité, les contraintes de l'élevage ne peuvent que miner également l'agriculture. C'est dans ce sens que les populations de l'unité agropastorale de Madougou ont pensé que le champ n'est protégé que si l'alimentation de l'animal (le fourrage naturel) est garantie. Protéger le champ revient donc à protéger les réserves pastorales. Mais, comment les ressources pastorales, d'appropriation commune, peuvent-elles être gérées de façon équitable, pacifique et durable, par les nombreuses populations qui en dépendent dans un contexte où la paix sociale et l'entente semblent reposer sur des bases assez précaires (vu les réalités socio-historiques du milieu, érigées en facteurs déterminants) ?

L'expérimentation a consisté à accompagner les populations, dans un essai d'organisation sociale impliquant un meilleur gardiennage du bétail et une utilisation rotative des réserves pastorales, jusqu'alors pâturées librement et entièrement. L'objectif qui était de favoriser la repousse d'espèces à hautes valeurs nutritives en régression sous l'effet des sécheresses, du pâturage sélectif des animaux et de l'effet de leur piétinement a été atteint.

De nombreuses rancunes, alimentées par l'extérieur, persistent cependant et peuvent surgir à tout moment et remettre en cause les acquis. L'applicabilité, la validité et la durabilité des dispositions pour une meilleure gestion des ressources pastorales restent tributaires de plusieurs facteurs ou implications qui nécessitent que :

- au niveau décentralisé soit obtenue la validation juridique du cadre de concertation, des règles de gestion améliorée, des prérogatives, les dispositions législatives actuelles sont en déphasage avec la réalité et ne reconnaissent pas la personnalité morale et l'entité territoriale de la zone ;
- le processus de décentralisation soit accéléré, afin de favoriser l'émergence de démocraties locales.

## Références citées

- BANZHAF M., DRABO B. GRELL H., 2000.** Du conflit au consensus : les pasteurs et les agro-pasteurs de Kishi Beiga optent pour la cogestion de leurs ressources naturelles ; *Securing the commons* n° 3, 38 p.
- BONNET B., 2000.** Gestion commune des ressources naturelles : vers un renforcement des capacités locales. Dossier n°94. International Institute for Environment and Development (IIED) London (UK), 24 p.
- BOUDET G., 1978.** Manuel sur les pâturages tropicaux et les cultures fourragères. Séries Manuels et Précis d'Élevage n° 4. I.E.M.V.T. Ministère de la Coopération, Paris, 258 p.
- BRUCE J.W., MEARNES R., 2002.** Gestion des ressources naturelles et politiques foncières dans les pays en voie de développement : Leçons apprises et nouveaux défis pour la Banque Mondiale. Dossier n° 115. International Institute for Environment and Development (IIED), London (UK), 64 p.
- BUTARE I., 2003.** Conflit et gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest et du Centre ; in Acte du Forum sur conflits et gestion des ressources naturelles, Niamey du 24 au 26 mars 2003.
- FANTODJI A., 2003.** Conflits ruraux et gestion des ressources agro-pastorales et halieutiques en Côte d'Ivoire ; in Acte du Forum sur conflits et gestion des ressources naturelles, Niamey du 24 au 26 mars 2003.
- FORD R., 1982.** Subsistence farming systems in semi-arid Northern Yatenga (Upper Volta) Pt 2. UMI, Dissertation Information Service. Michigan (USA). 405 p.
- GUEYE M.B., 1994.** Conflits et alliances entre agriculteurs et éleveurs : Le cas du Goll de Fiandène. Dossier n° 49. International Institute for Environment and Development (IIED), London (UK), 19 p.
- HAMILTON L., DAMA A., 2003.** Genre et gestion des conflits liés aux ressources naturelles à Nioro du Sahel au Mali. Dossier n° 116. International Institute for Environment and Development (IIED), London (UK), 32 p.
- HILHORST T., COULIBALY A., 1998.** Une convention locale pour la gestion participative de la brousse au Mali. Dossier n° 78. International Institute for Environment and Development (IIED), London (UK), 26 p.
- OGIER J., TIENDREBEOGO J-P., 1993.** Rapport provisoire sur l'état d'avancement des recherches dans l'UAP de Madougou : fourniture d'éléments opérationnels pour la poursuite de la démarche gestion des terroirs avec le PVNY, 81 p.
- OUEDRAOGO I. M. O., 1988.** Cartographie et analyse phyto-écologique d'un milieu soudano-sahélien. Cas du terroir agropastoral de Banh au Nord-Yatenga. CNEARC, Montpellier, 66 p.
- OUEDRAOGO I., 1993.** Emergence d'une participation démocratique des populations locales à la gestion de leurs ressources naturelles. INERA, Document de travail, 92 p.
- TRAORE-GUE N. J., ZOUNDI S.J., TIENDREBEOGO J-P., 2002.** L'approche « Développement Participatif des Technologies » comme stratégie de lutte contre la pauvreté : cas du projet R3S à Madougou ; Présenté à la 5<sup>e</sup> Edition FRSIT à Ouagadougou du 11 au 18 Mai 2002, 23 p.
- ZOUNDI S.J., 1997.** Interaction agriculture-élevage et développement agricole en zone semi-aride d'Afrique Sub-Saharienne, in ABIOLA F.A. et LAPORTE J.P. (éd.), Actes du séminaire sur l'étude des contraintes au développement des productions animales en Afrique Sub-Saharienne, Abidjan (Côte d'Ivoire). *Les cahiers de l'EISMV* n° 3, Dakar (Sénégal), 1997, p. 185-198.